



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 74611

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la crise que traverse en ce moment la direction d'écoles qui fragilise le fonctionnement des établissements maternels et primaires. Il était déjà intervenu à ce sujet lors d'une précédente question écrite n° 52309 du 16 octobre 2000, mais les solutions proposées dans la réponse qui lui avait été faite n'ont aujourd'hui pas connu d'application concrète. La situation est quasi identique pour les directeurs qui voient leurs responsabilités augmenter sans que la reconnaissance financière suive. De nombreux enseignants s'interrogent sur l'intérêt de prendre une direction d'école sachant qu'ils risquent d'avoir beaucoup plus d'ennuis que de satisfaction. C'est pourquoi en 2001, environ 5 000 postes de direction sont restés vacants laissant sans organisation administrative de nombreuses écoles et plus particulièrement celles situées dans le milieu rural. C'est pourquoi il lui demande s'il a l'intention d'engager de nouveau des négociations avec les syndicats d'enseignants sur de nouvelles bases en prenant tout particulièrement en compte certaines propositions, telle la création de groupements d'écoles, sans faire disparaître aucune école de village et en prenant appui sur l'intercommunalité et le bénéfice d'un temps de décharge en faveur du directeur pour assumer son rôle à la fois administratif, pédagogique et social et que ce rôle soit enfin reconnu par l'Etat, les collectivités territoriales et par tous les partenaires de l'école.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74611

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 25 mars 2002, page 1626